

Cnova N.V. lance une revue de ses stocks au Brésil

AMSTERDAM, le 18 décembre 2015, 22 :01 HEC — CNOVA N.V. (NASDAQ & Euronext Paris : CNV) (« Cnova ») annonce aujourd'hui que son Conseil d'Administration a mandaté des avocats et comptables externes pour conduire une revue sur des irrégularités commises par des employés dans le cadre de la gestion des stocks. Celles-ci concernent principalement les retours de produits et le stock de produits endommagés dans des centres de distribution de sa filiale brésilienne Cnova Comércio Eletrônico S.A. (Cnova Brazil). Cette enquête évaluera également les conséquences comptables et financières des faits examinés. Le Conseil d'Administration de Cnova et son Comité d'Audit se concerteront et bénéficieront du soutien actif du Comité d'Audit de Companhia Brasileira de Distribuição (CBD), actionnaire de contrôle brésilien de Cnova. L'enquête évoquée ci-dessus est en cours et il est, en l'état, trop tôt pour déterminer son terme ou les éventuelles actions qui pourraient être entreprises par Cnova ou ses filiales.

À propos de Cnova N.V.

CNOVA N.V., un des leaders mondiaux de la vente en ligne, offre à ses 15 millions de clients actifs des produits qu'ils peuvent acheter sur ses sites marchands à la pointe de l'innovation : Cdiscount en France, au Brésil, en Colombie, en Thaïlande, au Vietnam, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun, au Burkina Faso et en Belgique ; Extra.com.br, Pontofrio.com et Casasbahia.com.br en Brazil. CNOVA N.V. propose à ses clients près de 26 millions d'articles à des prix très attractifs, plusieurs options de livraison rapides et commodes, ainsi que des solutions de paiement pratiques. Cnova N.V. fait partie du Groupe Casino, groupe de distribution mondial. Les communiqués de Cnova N.V. sont disponibles à l'adresse www.cnova.com/investor-relations.aspx. Les informations disponibles ou accessibles depuis les sites mentionnés ci-dessus ne font pas partie de ce communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse contient des informations réglementées (gereguleerde informatie) au sens de la loi de supervision néerlandaise sur les marchés financiers (Wet op het financieel toezicht) qui doivent être rendues publiques conformément aux législations néerlandaise et française. Ce communiqué de presse est émis uniquement à des fins d'information.

Déclarations prospectives

Outre les données historiques présentées, le présent communiqué de presse contient des déclarations de nature prospective (forward-looking statements) au sens des dispositions du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995, de l'Article 27A du U.S. Securities Act de 1933 et de l'article 21E du U.S. Securities Exchange Act de 1934. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des prévisions relatives aux résultats à venir de Cnova, et sont identifiables par le fait qu'elles utilisent des dates futures ainsi que des termes tels que « anticiper », « supposer », « croire », « continuer », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir pour objectif », « planifier », « potentiel », « prédire », « projeter », « futur », « rechercher » ou de termes ou expressions similaires. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles de la direction de Cnova et sont sujettes à de nombreux risques, incertitudes et changements de circonstances, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Cnova. D'importants facteurs peuvent impliquer que les résultats effectivement réalisés par Cnova diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent notamment : la capacité de Cnova à accroître sa base de clients ; sa capacité à maintenir et renforcer la renommée de ses marques ; sa capacité à gérer efficacement sa croissance ; les évolutions affectant les technologies utilisées par Cnova ; l'évolution de l'environnement économique, commercial, concurrentiel, réglementaire au niveau mondial, national, régional ou local ; ainsi que d'autres facteurs décrits dans la section « Facteurs de risque » du rapport annuel dans le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 déposé auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission le 31 mars 2015, et dans tout autre document déposé auprès de celle-ci. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Les facteurs ou événements susceptibles d'entraîner une variation significative des résultats effectivement réalisés par Cnova par rapport aux déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont aléatoires, de sorte qu'il n'est pas possible pour Cnova d'anticiper tous ces facteurs ou événements. En dehors de toute obligation légale ou réglementaire à sa charge, Cnova ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des déclarations prospectives, que ce soit en raison d'éléments nouveaux ou d'évolutions postérieures ou de toute autre circonstance.

Contact RI Cnova :

G. Christopher Welton

Tél. : +31 20 795 06 71

christopher.welton@cnovagroup.com

investor@cnova.com

Contact Média :

CNOVA N.V.

Direction de la Communication : +31 6 2027 1540

directiondelacommunication@cnovagroup.com